



Nos références

Par son expertise reconnue sur l'environnement littoral méditerranéen, la formation et l'innovation pédagogique, le CPIE Côte Provençale intervient pour la mise en œuvre de projets, la rédaction de documents et d'articles de référence nationale et internationale, au sujet des sentiers sous-marins.

A ce jour, le CPIE est la seule structure en France à animer ou à avoir contribué à la mise en œuvre concrète de quatre sentiers sous-marins différents, pour quatre collectivités différentes.

Ces expériences sont localisées sur les territoires de **Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-sur-Mer et Sanary-sur-Mer**. D'autres projets sont en cours.



■ **Depuis plus de 20 ans** - Animation de sentiers sous-marins (depuis 1990 - La Ciotat, depuis 2006 - Saint-Cyr-sur-Mer et depuis 2009 - Sanary-sur-Mer) avec des **Brevets d'Etat Educateurs Sportifs** spécialisés dans l'éducation à l'environnement (6 permanents à ce jour) en partenariat avec les communes et le Conservatoire du littoral

■ **Depuis 2005** - Mise en place d'un partenariat technique avec **Tribord** pour le développement de matériel d'activités.

■ **Depuis 2007**
- Animation de la communauté des sentiers sous-marins,
- Formation de guides de randonnée palmée (FFESSM).

■ **2007** - Elaboration de la **charte** des sentiers sous-marins.

■ **2008** - Edition du **Guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins**, document de référence téléchargeable en ligne (www.atelierbleu.fr/formationingenierie/edition)

■ **Depuis 2009** - Accompagnement de publics spécifiques : expérimentation à Port d'Alon (Saint-Cyr-sur-Mer) pour le public à mobilité réduite avec extension de la démarche aux autres formes de handicap à **partir de 2011**.



■ **Depuis 2009** - Le CPIE est l'un des 3 membres du groupe expert national de la randonnée subaquatique pour la fédération délégataire la FFESSM.

■ **2011** - Edition du guide méthodologique et technique des sentiers sous-marins international dans le cadre de **MEDPAN** avec **WWF**. (en cours)
- Rédaction d'un hors série Subaqua : « **L'animation et la pédagogie dans le cadre de la randonnée subaquatique** ». (en cours)

Rédaction d'articles pour la presse (Mer et littoral de **mars 2011**, revue **Espaces Naturels** de **juillet 2011**, ...).

ZOOM SUR La conception d'un sentier sous-marin autonome innovant à Cassis (2010)

Jusqu'à ce jour, les sentiers sous-marins dits autonomes ont centré leur animation sur l'apport de connaissances in situ avec par exemple des panneaux immergés à lire.

Les attentes du public sont quelque peu différentes. Leur priorité est de vivre **une expérience de l'ordre du ressenti**.

C'est à partir de ce constat et suite à une étude de faisabilité que le CPIE a bâti une approche originale qui s'articule en 2 temps :



Pendant l'activité aquatique, le public se déplace dans le milieu à l'aide d'un **guide d'animation immergeable** proposant des situations mettant en scène leurs cinq sens.



Après l'activité, les personnes peuvent trouver dans un **livret individuel du pratiquant** une information plus détaillée en lien avec ce qu'elles ont vécu.

➤ <http://www.atelierbleu.fr/formationingenierie/conseil>



Contact
CPIE Côte Provençale
Atelier Bleu du Cap de l'Aigle
596 avenue des Calanques
Parc du Mugel
13600 La Ciotat
www.atelierbleu.fr

■ **Eric Jourdan**, chargé de mission
e.jourdan@atelierbleu.fr
04 42 08 71 05



CÔTE PROVENÇALE

LE SENTIER SOUS-MARIN

Outil d'éducation à l'environnement
au service de la gestion
des territoires littoraux



«Le CPIE Côte Provençale, un acteur au service des collectivités locales pour un développement durable des espaces littoraux »



Le **littoral méditerranéen** est un milieu riche offrant des paysages naturels diversifiés. C'est aussi un espace soumis à de nombreuses **pressions touristiques et démographiques**. L'attractivité du littoral méditerranéen a amené une multiplication des usages qui génèrent des enjeux complexes et variés. Imaginer de nouvelles façons d'intervenir dans la gestion du littoral apparaît alors essentiel pour de nombreuses collectivités qui souhaitent répondre à ces problématiques actuelles.

Le sentier sous-marin, élément de réponse aux enjeux du littoral :

- **Environnementaux** : préservation du milieu
- **Économiques** : participation au développement durable du tourisme
- **Sociaux** : accès de tout public à la découverte aisée du milieu méditerranéen



Atelier Bleu du Cap de l'Aigle

L'éco-responsabilité, le CPIE s'y engage et fait passer le message

Association de Loi 1901.
596 avenue des Calanques - Parc du Mugel - 13600 La Ciotat
Tél. 04 42 08 07 67 - Fax 04 42 71 75 44 - cpie.cp@atelierbleu.fr - www.atelierbleu.fr
Organisme formateur : 93131187613 - Agrément Jeunesse & sport : 834 S/91
Agrément Jeunesse et éducation populaire : 13-04-JEP-055
APE 9499Z - N°SIRET 334.833.191.000.11 - Assurance MATMUT 130.109.003.941.J.50



Le CPIE DÉVELOPPE, EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS, DES SOLUTIONS ORIGINALES POUR ADAPTER LE SENTIER SOUS-MARIN AUX CARACTÉRISTIQUES LOCALES.

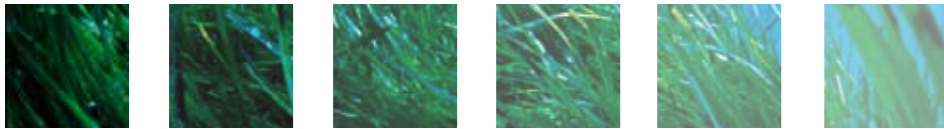


Le sentier sous-marin, une identité propre

- Une **activité aquatique de découverte**, avec équipement léger.
- Un **site naturel** de pratique, le plus souvent en mer.
- Une **démarche pédagogique** visant à faire évoluer les comportements.

Le sentier sous-marin n'est pas une simple activité de découverte aquatique, mais bien un exemple concret d'action pour le développement durable d'un territoire.

Il permet de prendre en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux en intégrant la continuité territoriale terre-mer, si importante pour comprendre et agir sur nos problématiques littorales.



CONSEILS, EXPERTISES, SOLUTIONS TECHNIQUES ET INNOVATIONS POUR LA CONCEPTION D'UN SENTIER SOUS-MARIN EN MÉDITERRANÉE



- Analyse des besoins et des attentes de la collectivité
- Etude des potentialités des sites avec les critères d'aides au choix
- Proposition de solutions techniques
- Accompagnement dans l'élaboration du plan de financement.

- Critères de choix des prestataires (matériel technique de balisage, animateur du sentier sous-marin...)
- Conseil et accompagnement pour les procédures administratives et réglementaires
- Concertation avec les acteurs locaux
- Conseil sur la communication et la relation presse

- Création d'outils pédagogiques et de séquences d'animations spécifiques au territoire
- Formation des intervenants
- Accompagnement et formation des opérateurs locaux pour une activité autonome

- Scolaire
 - interface avec l'éducation nationale
 - conseils sur les procédures
 - conseils sur le projet pédagogique
- Public en situation de handicap
 - conseils techniques spécifiques

- Veille environnementale
- Suivi de la fréquentation du site
- Enquête de satisfaction auprès du public

* Mise en oeuvre

Notre concept des sentiers sous-marins



Le sentier sous-marin autonome

Le participant évolue sur un site sécurisé et animé mais sans être accompagné dans l'eau par un encadrant.



Le sentier sous-marin encadré

Le participant évolue sur un parcours avec un encadrant ayant les diplômes nécessaires à la pratique d'activités subaquatiques.

POINTS FORTS

- Grand nombre de pratiquants accueillis durant la saison
- Sensation de liberté et d'autonomie par le pratiquant (choix de l'heure, de la durée et des personnes qui l'accompagnent)
- Maîtrise et adaptation des flux de fréquentation pour une meilleure sécurité et qualité d'activité
- Des outils d'animations (guide immergeable, livret, ...) adaptés au site et valorisant les politiques environnementales locales

LIMITES

- Activité destinée à un public à l'aise dans l'eau
- Pas d'accueil de groupe ou de public spécifique nécessitant un encadrement aquatique
- Le site doit se situer dans une zone surveillée (ZRUB - Zone Réservee Uniquement à la Baignade)
- Délai de mise en oeuvre plus long qu'une pratique encadrée (temps d'ingénierie et de réalisation des outils pédagogiques, démarches administratives)
- Souvent moins de confort qu'une pratique encadrée
- Contenu figé pas forcément adapté à l'ensemble des publics

POINTS FORTS

- Mise en oeuvre simple et rapide.
- Pas d'aménagement spécifique sur le site
- Responsabilité portée par l'animateur qui intervient et qui répond à un cahier des charges précis
- Encadrement par un professionnel de l'EEDD et des activités aquatiques (Brevet d'Etat de plongée)
- Diversité des publics reçus (enfants, adultes, non nageurs, personnes en situation de handicap...)
- Confort maximum (équipement adapté, accompagnement, conseils, ...)
- Spontanéité et dynamique dans l'échange
- Contenu adapté aux attentes et interrogations du public

LIMITES

- Nécessité d'un lieu d'accueil et de stockage du matériel
- Nombre de personnes limité au sein du groupe
- Contraintes liées à une organisation encadrée (horaire, consignes...)
- Difficulté à trouver du personnel compétent saisonnier (profil éducateur environnement et Brevet d'Etat de plongée)



Droits réservés - Tribord



Un outil d'aide à la mise en oeuvre

<http://ecorem.eu>



Dans le cadre d'une collaboration avec le CPIE Côte Provençale, votre projet de création d'un sentier sous-marin sur votre territoire peut bénéficier d'outils d'aide à la mise en oeuvre, gratuitement via la plateforme **Ecorem**.

Ces outils d'aide à la mise en oeuvre se présentent sous la forme de cartographies et de tests :

- cartographie des usages sur le territoire potentiel de votre sentier,
- cartographie de la biodiversité,
- test ludique pour vous aider au bon démarrage de votre projet et n'oublier aucune étape essentielle,
- test pour connaître l'impact environnemental de votre sentier.

Nous restons à votre disposition pour aller plus loin en vous proposant régulièrement des formations*.

* Ces formations sont dispensées gratuitement jusqu'à la fin de l'année 2011.

ECOREM : Espace Collaboratif de Ressources sur l'Éducation au développement durable en Méditerranée.

